

L'ÉCOLE

UN DROIT POUR TOU.T.E.S



**Le Collectif des Jeunes
du Parc de Belleville**

appelle à

un rassemblement

le 27 novembre 2024 15h à 17h

devant

le rectorat de Paris

12, Bd d'Indochine 75019

***et demande à être reçu en délégation avec le soutien massif
des syndicats de l'éducation nationale***



Qu'est ce qu'on veut ? L'école !

Lors de la manifestation organisée par la Coordination Nationale des Mineur.e.s Isolé.e.s en Lutte dont le Collectif des Jeunes du Parc de Belleville fait partie , le 20 novembre 2024 à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'enfant, nous l'avons clamé haut et fort: nous ne sommes pas des délinquant.e.s.

Nous sommes des centaines de mineur.e.s en demande de protection, de logement digne et d'accès à l'école.

Notre place n'est pas dans la rue.

Beaucoup d'entre nous dorment dehors ou , dans des gymnases parisiens obtenus grâce à la lutte du Collectif. Malgré des conditions de survie très dures et une stigmatisation permanente, notre seule priorité reste le droit à l'école. Nous nous sentons discriminé.e.s et ne comprenons pas pourquoi la loi ne s'applique pas pour nous, comme pour tous les enfants de France.

Selon le code de l'éducation : Art. L. 122-2

« Tout mineur dispose du droit de poursuivre sa scolarité au-delà de 16 ans.

Nous déclarons que selon la loi française et la convention internationale des droits de l'enfant que la France a signée, nous exerçons l'un de nos droits fondamentaux.

Les victoires du Collectif pour aller à l'école

Grâce à notre lutte acharnée et parce que nous savons que nous sommes dans notre droit, nous avons obtenu des avancées concernant l'hébergement et l'école pour des mineur.e.s sans protection.

- une simplification des démarches pour nous inscrire aux tests scolaires; plus besoin d'une attestation d'hébergement chez l'habitant.e. Une attestation prouvant que nous dormons dans Paris suffit.
- Nous avons découvert l'existence du casnav (service du rectorat de Paris qui scolarise les mineur.e.s qui arrivent en France). Et nous nous entraïdons pour nous inscrire par nous mêmes. Mais c'est très compliqué.

Quelles sont les obstacles auxquels nous sommes confronté.e.s quand nous voulons passer les tests scolaires au casnav ?

- L'impossibilité de demander de l'aide auprès du casnav ou du rectorat, alors que les parents avec enfants sont accueillis, et informé.s grâce à des documents papiers et des conseils. **Nous sommes directement refoulé.e.s si nous arrivons seul.e.s au casnav. Nous n'existons pas en tant que MNA. Nous devons être accompagné.e.s selon la procédure imposée par le casnav.**

- Nous ne pouvons pas aller au casnav pour nous inscrire. Tout se fait en ligne, alors que nous avons du mal à comprendre comment marche le site.
- Nous devons avoir une connexion alors que nous n'avons pas d'argent pour la payer. Nous avons du mal à comprendre les instructions sur le site.
- La durée pendant laquelle nous pouvons obtenir des rdv est trop limitée, de 9h30 à 11h et seulement certains jours.
- Le temps imposé pour remplir le formulaire en ligne est de 8 mn. Après, le rdv disparaît.
- Le nombre de rdv proposés est très insuffisant. Nous sommes des centaines à « cliquer » tous les jours depuis des mois mais peu d'entre nous ont la chance de « gagner » un rdv.

Des places à l'école déjà gagnées par le Collectif mais encore trop peu

Malgré tous ces obstacles, nous restons très déterminé.e.s dans notre lutte, car une centaine d'entre nous ont pu faire leur rentrée dans des lycées parisiens après avoir obtenu un rdv casnav.

Une fois scolarisé.e.s , nous sommes très bien accueilli.e.s dans les classes par les professeur.e.s et les autres personnels, mais certain.e.s d'entre nous rencontrent un autre problème de taille:

Les MNA scolarisé.e.s privé.e.s de PassNavigo

Beaucoup se voient contraint.e.s de circuler sans titre de transport depuis la rentrée de septembre et s'exposent à des contrôles. Malgré une minorité attestée par des extraits naissance, certains lycées disent ne pas pouvoir nous fournir un PassNavigo, alors qu'il est gratuit pour tous les élèves parisiens avec famille.

Nous constatons que l'accueil à l'école n'est pas toujours adapté à notre situation, selon des établissements, et que trop de problèmes privent d'école des centaines de MNA. C'est pourquoi nous demandons à être reçu.e.s en délégation par les personnels du casnav et du rectorat afin de pouvoir échanger sur nos difficultés et de rendre possible une scolarisation inconditionnelle de tous les MNA parisiens.

RASSEMBLEMENT ET DEMANDE D'AUDIENCE

devant le

RECTORAT DE PARIS

LE MERCREDI 27 NOVEMBRE

De 15h à 17h

Avec le soutien d'habitant.e.s solidaires et des syndicats de l'éducation nationale (SnesFSU Paris, CGT Educ'Action 75, Sud Education 75 et la CNT)